Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 04/12/2023
ID : 007-250702388-20231123-DBS202360-DE

Date de mise en ligne : 04/12/2023

Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche

REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2023

N° DBS 2023-60

Objet :

Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'attaché territorial

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre, à Jaujac à 17h30, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Dominique ALLIX.

Nombre de voix en exercice : 40
Nombre de voix présentes et représentées : 26
Date de convocation : 16 novembre 2023
Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 0

Présents :

ALLIX	Dominique	LECLERC	Thierry
ANCHISI	Jean-Pierre	MENGIN	Jean-Marie
BÖHLE	Patrick	RIEU-FROMENTIN	Françoise
BROUSSE	Christian	DELEUZE-DALZON	Chloé
FEOUGIER	Alain	MASSEBEUF	Isabelle
GUILLO	Vincent	VIDAL	Carine
HOUETZ	Marion		

Représentés :

BOUET	Lynda	procuration à	HOUETZ	Marion
L'HERMINIER	Raoul	procuration à	GUILLO	Vincent
USALA	Catherine	procuration à	BÖHLE	Patrick
VERNOL	Daniel	procuration à	ALLIX	Dominique

Excusé :

TISSIER Pierre

Absents :

AMRANE	Nadia	WESTERLOPPE	Marie-Laure
BASTIDE	Bérangère	DELABRE	Philippe
BOYER	Joël	DUCHAMP	Cécile
DUPRE	Laurie	TOURVIEILHE	Max
TEYSSIER	Baptiste	OUILLON-PELISSIER	Elisabeth

Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 04/12/2023
ID : 007-250702388-20231123-DBS202360-DE

Suite au détachement depuis le 1er septembre 2023 d'un agent en charge des missions architecture et paysage sur un poste de catégorie A, cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, un recrutement a été organisé pour pourvoir au remplacement de l'agent.

Afin de recruter l'agent, il est nécessaire de créer un poste de catégorie A, grade des attachés territoriaux, à temps complet, en lien avec les missions administratives dévolues aux fonctions.

Le poste d'ingénieur restera vacant jusqu'à la fin du détachement et pourra par la suite être supprimé.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

DECIDE

- D'APPROUVER la création, à compter du 1er janvier 2024, d'un poste de catégorie A, grade d'attaché territorial, à temps complet pour les fonctions de chargé(e) de mission architecture et paysage,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Jaujac, le 23 novembre 2023, pour extrait conforme

Le Président
Dominique ALLIX

SYNDICAT MIXTE PNR des Monts d'Ardèche 07380 JAUJAC